

ARL-2000. Histoire de la pensée archéologique

Hiver 2022

Professeur : Thierry PETIT

Objectifs et contenu

- Histoire de la pensée méthodologique en archéologie, depuis les balbutiements de l'Antiquité jusqu'à nos jours, afin d'amener l'étudiant* à réaliser pleinement la situation épistémologique dans laquelle se trouve actuellement l'archéologie en tant que discipline scientifique.

- Présentation, suivant une perspective historique, des différentes approches méthodologiques et théoriques qui ont marqué le développement de l'archéologie, jusqu'au années 1980. Ceci inclut l'examen critique des enseignements de la « *New Archaeology* ».

- Au sortir du cours, l'étudiant devrait être en mesure de juger de la pertinence du discours archéologique traditionnel par rapport aux approches plus théoriques. Pendant ce cours, l'étudiant sera aussi familiarisé avec les principes du raisonnement scientifique en archéologie, afin de développer un esprit critique sur la validité d'une recherche dans la discipline.

* Le masculin est ici utilisé à titre épïcène

LECTURES OBLIGATOIRES

- SCHNAPP, A. *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, 2^e éd. Paris, La Découverte, 2020 (Identique à la 1^e éd.! Les illustrations sont même de moins bonne qualité) [Version de poche de la première édition : SCHNAPP, A. *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Le livre de poche, 1988.]
- TRIGGER, B.G. *A History of Archaeological Thought*. 2^e éd. Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Une liste bibliographique plus complète sera remise aux étudiants lors de la première séance du cours.

Fonctionnement

Le cours se donnera sous la forme d'exposés magistraux du professeur. En outre, des lectures obligatoires seront prévues chaque semaine, qui donneront lieu à un débat à la fin de chaque séance.

Évaluation

1. Premier examen (mi-session) : 40 %
2. Examen final : 40 %

3. Participation aux débats : 20 %

La somme des trois notes numériques, qui représentera la note finale pour ce cours, sera convertie en une lettre : de A+ à D (11 en tout), conformément au système en usage à l'Université. La conversion de la note numérique en lettre sera faite proportionnellement à la note numérique moyenne du groupe qui correspondra à B-. Toutefois le professeur se réserve le droit de moduler la répartition statistique des notes en fonction du niveau général du groupe.

[Politique sur le plagiat](#)

[Politique d'évaluation du français](#)